

SAS SIALA 12
232 AV DES 4-SAISONS

12850 ONET-LE-CHATEAU
Tél.: 05.65.67.48.48
Fax : 05.65.78.04.44
E-mail : moutiers.auto@orange.fr

RCS RODEZ
SIRET 41983366000022
APE 4511Z
TVA intracommunautaire : FR30419833660

DUPLI. N° 1 2026000309 du 23/02/2026 - Ets 01
FACT.
Client Numéro **9261**

EURL RUALT ERIC THANATOPRAXIE
54 IMP DES VIOLETTES - LE BOURG

12700 NAUSSAC

Siret : 53838446200023

Marque		Modèle		Type	N° Série	P. CT	P.F.
HYUNDAI		KONA HYBRID NLINE EXECUTIVE		SX2F5P42D61CY1	KMHHB8116TU172870		
Genre	Energie	Couleur	Peinture		1ère MEC	Immatriculation	Kilométrage
VASP	EH	ECOTRONIC GRAY PE2			06/11/2025	HH 687 EX	15575

Référence	Désignation	Px Unitaire	Qté/Tps	Ctva	Montant Net HT	
	Véhicule sous garantie du 30/10/2025 au 29/10/2030 - SELON CARNET CONSTRUCTEUR					
	VIDANGE MOTEUR AVEC REMPLAC FILTRE HUILE					
	CONTROLE NIVEAU BV					
	CONTROLE PRESSION PNEUS / CONTROLE ECLAIRAGE					
	CONTROLE NIVEAUX BATTERIE/DIRECTION/REFROIDISSEMENT/LIQUIDE DE					
	FREIN/EMBRAYAGE					
	CONTROLE PLAQUETTES FREIN					
	CONTROLE SOUFFLET DE CARDAN + COURROIE					
	CONTROLE CARROSSERIE					
003	MAIN D'OEUVRE HYUNDAI T1	87.50	1.20	7	105.00	
020	ESSAI VEHICULE ET PRISE EN CHARGE	19.85		7	19.85	
LGT1V	LABO 5W30 GT1 PROFLEX C23 VRAC	12.73	4.00	7	10.00	45.84
2630035505	FILTRE A HUILE	9.11	1.00	7	10.00	8.20
2151323001	JOINT BOUCHON HUILE	1.04	1.00	7	10.00	0.94
LLG	LAVE GLACE-800073723-OFFERT	2.52	1.00	7	100.00	0.00
	Particip. traitement déchets	3.00		7		3.00

IBAN : FR76 1780 7006 0403 4215 0024 113

CODE TAXE	BASE H.T.	TAUX T.V.A.	MONTANT T.V.A.	MONTANT T.T.C.	TOTAL NET	TOTAL T.V.A.	TOTAL FACTURE
7	182.83	20.00	36.57	219.40	182.83	36.57	219.40 EUR

REGLEMENT AU COMPTANT - le 23/02/2026

PAIEMENT : Toutes nos ventes ou prestations sont payables à nos bureaux, au comptant, sauf dérogation particulière. Le cas échéant, par application des dispositions relatives aux délais de paiement entre professionnels, il sera appliqué des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à date convenue au taux minimum prévu par la loi, à savoir celui égal à trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur au jour de la date d'exigibilité des dites sommes.

Une indemnité forfaitaire de 40 euros sera due pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement. Aucune remise ne sera accordée en cas de règlement anticipé. Cette stipulation ne peut en aucun cas, être interprétée comme valant tolérance dans le délai de paiement. RESERVE DE PROPRIETE : Le vendeur se réserve la propriété des marchandises jusqu'au paiement intégral de leur prix, en principal et intérêts, par l'acheteur. La responsabilité des marchandises est transférée dès leur délivrance. Nos marchandises voyagent aux risques et périls des destinataires. Aucune pièce n'est reprise après 8 jours de livraison, les pièces commandées spécialement ne sont jamais reprises. Sauf application des règles obligatoires de compétence à l'égard des non-commerçants, toutes contestations seront soumises exclusivement aux juridictions du Siège de notre Entreprise.